

# Règlement « Les DjeanT » Le défi diabolique

## Article 1 : Organisation

La ville de Saint-Jean-de-Maurienne  
Hôtel de Ville - BP 100  
73302 Saint-Jean-de-Maurienne Cedex

Site internet : [www.saintjeandemaurienne.fr](http://www.saintjeandemaurienne.fr)

est l'organisatrice des DjeanT, course pédestre non chronométrée de 5 kilomètres entrecoupée d'obstacles, dont les mots d'ordre sont convivialité et bonne humeur.

## Article 2 : Date et lieu

La course Les DjeanT se déroulera le **dimanche 26 juin 2022** sur le site de la zone de loisirs de la Combe des Moulins à Saint-Jean-de-Maurienne (73).

## Article 3 : Règlement

Le règlement définit les règles de fonctionnement de la manifestation. Il pourra être modifié à tout moment par l'organisation.

**L'inscription d'un participant à « Les DjeanT » atteste qu'il a pris connaissance du règlement et qu'il l'accepte sans aucune restriction**

notamment en ayant coché la case acceptation du règlement lors de l'inscription sur le site d'inscription en ligne. L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant :

- ne respectant pas les consignes d'une personne de l'organisation,
- risquant de mettre en danger sa personne ou celle d'autrui (comportement agressif, non-approprié, consommation d'alcool, stupéfiants...).

Aucune réclamation ne sera possible.

#### **Article 4 : Conditions d'inscription**

Pour valider son inscription, chaque participant(e) doit :

- Etre âgé(e) de 16 ans le jour de la course, et s'il (elle) est mineur(e), déposer une autorisation parentale sur le site d'inscriptions.
- Déclarer sur l'honneur être en bonne santé et apte à participer à la course d'obstacles.
- S'être acquitté(e) des frais d'inscription.

**Tout concurrent ne pourra s'inscrire que dans une seule vague.**

#### **Article 5 : Inscriptions**

**Date limite des inscriptions par internet : 1<sup>er</sup> juin 2022, à 00H00 ou dès lors que le nombre maximum de participants sera atteint.**

Aucune inscription ne sera possible sur place.

Le nombre maximum de participants est fixé à **1 000 personnes**.

L'organisation se réserve le droit de réduire le nombre de participants en raison de l'évolution des conditions sanitaires et des protocoles qui en découlent.

#### **Article 6 : Procédure d'inscription**

Les inscriptions se font uniquement par Internet sur le site de notre partenaire.

Le paiement se fait uniquement par carte bancaire (paiement sécurisé).  
Tout engagement est ferme et définitif.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de l'évènement par l'organisateur.

#### **Article 7 : Tarifs**

L'inscription à la course d'obstacles les DjeanT est de 13 € + 1,07 € de frais d'inscriptions en ligne.

## **Article 8 : Annulation**

En cas de force majeure, d'événements climatiques, de catastrophes naturelles ou de toutes circonstances mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve.

L'organisateur pourra également annuler la course en raison de l'évolution des conditions sanitaires dues à la COVID19

Toute annulation par l'organisateur donnera lieu au remboursement intégral des frais d'inscription déduction faite des frais de services en ligne (1,07€).

## **Article 9 : Assurances et Responsabilités**

Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, perte ou détérioration) de tout objet, matériel, vêtement ou autre quel qu'il soit.

Chaque participant s'engage sur le parcours en toute connaissance de cause (risques de blessures par chute, entorses, chocs, brûlure par frottement, contre-indication en cas de risque d'épilepsie, ou cardiaques, liste non limitative ...).

Il reconnaît être apte au franchissement d'obstacles de type parcours du combattant et s'y être entraîné.

Chaque participant engage sa responsabilité durant la course.

Chacun est libre de franchir ou d'éviter un ou plusieurs obstacles en fonction de ses aptitudes.

Il dégage par avance l'organisateur de toutes responsabilités pénales ou civiles en cas d'accident corporel (mineur, grave ou décès) ou matériel qui pourrait survenir.

Il incombe à chaque participant de souscrire une assurance individuelle responsabilité civile contre les risques qui ne sont pas de la responsabilité de l'organisateur (entorses, fractures, plaies...).

L'organisation recommande vivement aux participants de souscrire auprès de leur assureur une garantie individuelle accident. En cas d'accident, celle-ci permet la prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation, du préjudice financier en cas d'arrêt de travail.

## **Article 10 : Déroulement de la course**

### **Dossard :**

Le port du dossard est obligatoire sur le parcours de course. Les personnes sans dossard ne seront pas admises sur le parcours.

**Les dossards sont à retirer sur place le jour même :  
Le dimanche 26 juin à partir de 10h00 sur le stand accueil de la course.**

### **Echauffement :**

Compte tenu du fait que cette course est physiquement exigeante, chaque participant doit :

- réaliser un échauffement individuel précédant le début de la course.
- participer à l'échauffement collectif dans les 20 minutes précédant le début de la course.

### **Signalisation :**

L'ensemble du parcours sera balisé et matérialisé.

### **Départs :**

**Les départs se feront par vagues successives toutes les 20 minutes à partir de 13h30.**

### **A l'arrivée :**

La course n'étant pas chronométrée, il n'y aura pas de classement. Un t-shirt sera offert à chaque participant à l'issue de la course.

## **Article 11 : Sécurité**

Chaque coureur se doit de signaler un coureur en difficulté à toute personne la plus proche faisant partie de l'organisation.

Plusieurs postes de secours et ravitaillements en eau seront présents sur le site.

La course pourra être neutralisée quelques instants pour l'évacuation d'un blessé et laisser passer en priorité les secours.

Des commissaires bénévoles seront présents sur chaque obstacle. Ils réguleront le flux des participants et signaleront tout danger éventuel.

Des postes de secours seront positionnés sur le parcours et signaleront à l'organisation tout participant paraissant inapte à poursuivre la course.

### **Article 12 : Tenue vestimentaire**

Les candidats doivent porter une tenue qui ne craint pas d'être déchirée ni salie.

Il est conseillé de porter des gants type gants de vélos pour se protéger les mains et de ne pas porter de bijoux.

**Les chaussures à pointes ainsi que les chaussures à crampons sont prohibées sur le circuit.**

Les déguisements sont vivement conseillés.

### **Article 13 : Annexes à la course**

Il sera possible de se ravitailler sur place le midi (snack, buvette).

Des navettes de bus gratuites seront mises en place entre le centre-ville et le lieu de la course.

Possibilité d'hébergement en camping, hôtels, gîtes...

Renseignements à l'Office de Tourisme « Montagnicimes »

**info@montagnicimes.com – Tél. : 04 79 83 51 51**

### **Article 14 : Respect de l'environnement**

Chaque participant s'engage à respecter l'environnement et à ne pas jeter des bouteilles ou débris en dehors des points prévus à cet effet.

### **Article 15 : Droit à l'image**

Le participant autorise expressément les organisateurs de « Les DjeanT », ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à « Les DjeanT », sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus

longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée ».

### **Article 16 : CNIL**

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et numéro de dossard.

Bonne course !!